

[Codiv-19] Que faire de mes déchets verts ?



Quelques astuces déchets verts

Jardiner pendant la période exceptionnelle que nous traversons, c'est possible ? Mais, que faire de mes déchets verts ?

Le renouveau de la végétation et le beau temps revenu nous incitent à nous lancer dans les grands travaux de jardinage, attention toutefois à anticiper la gestion des déchets verts qui en résulte. Voici 6 conseils à suivre et poursuivre même après la réouverture des déchèteries.

Le compostage sera votre premier allié dans cette gestion. Le compostage est un processus naturel de transformation des matières organiques (déchets verts, épluchures, marc de café, thé...) qui permet par l'action des micro-organismes d'accélérer leur dégradation et leur transformation en compost. Cet amendement organique naturel comparable au terreau peut être utilisé au jardin. Si vous n'avez pas de composteurs mais que vous avez une cour ou un jardin, c'est le moment ou jamais de vous y mettre ! Vous pouvez composter en tas, à l'air libre. Quelques m² de surface au sol suffisent, même sur un sol artificiel ! [plus de conseils sur le compostage](#)

Pour la **tonte de vos pelouses**, privilégiez le **mulching** (*paillage* en anglais). Cette technique consiste à laisser sur place la pelouse coupée et hachée, elle servira, en quelque sorte, de paillis à votre pelouse et d'engrais vert. Elle gardera ainsi mieux l'humidité et vous éviterez la pelouse jaune.

Si votre pelouse est trop haute, privilégiez l'alimentation de votre composteur : laissez sécher l'herbe coupée sur 1 ou 2 cm d'épaisseur pendant 24 à 48h afin d'éviter qu'elle ne fermente, puis rassemblez-la en tas à proximité de votre composteur et alimentez-le régulièrement de quelques poignées de gazon séché à chaque apport de vos déchets de cuisine.

Dans la nature, le sol est recouvert de feuilles mortes et de débris végétaux : c'est la litière, qui abrite une faune riche et active. Son rôle est essentiel au bon fonctionnement de l'ensemble sol/plantes et le paillage (ou mulch) s'en inspire directement : le jardinier recouvre le sol de matériaux organiques pour le nourrir et le protéger. Une solution idéale pour valoriser les déchets verts du jardin, moins technique et moins exigeante que le compostage.

Le paillis, protecteur et nourricier La technique du paillage est toute simple : il suffit d'étaler une couche de paillis sur le sol de votre jardin, la nature fera le reste. plus de conseils sur le paillage

Pour **la taille de vos haies** ou de vos arbres, privilégiez le broyage sur place. Le broyeur de végétaux va vous servir à recycler vos déchets verts. Une fois broyés, vos végétaux vont pouvoir alimenter votre compost (le broyat représente 30 à 50% des apports) ou à pailler vos massifs (haies, arbres...) : le sol gardera ainsi son humidité pendant l'été et sera mieux protégé pendant l'hiver.

Si vous ne disposez pas de broyeur : stockez vos tailles de haies dans un coin du jardin en attendant la fin du confinement. Vous pourrez alors en louer un chez un loueur de matériel ou emprunter celui de votre voisin.

Si vous ne disposez pas de place suffisante dans votre jardin pour stocker vos tailles, nous vous recommandons de différer vos travaux de jardinage jusqu'à la réouverture des déchetteries.

Si vous jardinez, certains branchages ou branches peuvent servir comme tuteur à vos plantes, pieds de tomates ou pour ramer vos petits-pois (C'est aussi bien qu'un filet plastique). Conservez-les ! Rassemblées en petits fagots, les branches serviront à alimenter votre cheminée ou barbecue dans quelques mois.

Je veux mon composteur ou lombricomposteur !

La CCBA propose une gamme de composteurs et lombricomposteur à prix réduit, il suffit d'en faire la demande grâce au bon de commande. Toutefois les distributions sont suspendues le temps du confinement, mais n'hésitez pas à revenir vers nous dès que la situation sanitaire sera revenue à la normale.

Nous vous rappelons que le brûlage des végétaux est interdit.